



CODE DE CONDUITE DU JOUEUR RCE



Pourquoi une telle charte ?

- Pour adopter une démarche sportive et pour rendre agréable la vie au sein de ton club
 - Respecter ton entraîneur et tes coéquipiers à l'entraînement et en match
 - Respecter tes adversaires et les arbitres lors des matchs
- Pour progresser et pour faire progresser ton équipe

Le joueur devra	Le joueur s'interdira
Arriver avec une tenue de basketteur (short, T-shirt, paire de basket, pas de bijoux et cheveux attachés)	D'être désagréable avec les autres
Arriver environ 15 mn avant le début de la séance pour être prêt à débiter à l'heure prévue	De parler, de dribbler ou de shooter quand l'entraîneur parle ou montre
Penser aux formalités administratives qui sont demandées (photo, cotisation, certificat médical ...)	De quitter la séance sans autorisation
Etre poli (bonjour, au revoir, merci ...)	De critiquer les autres joueurs
Respecter les lieux et installations (vestiaire, banc d'équipe...) et de laisser propre et en bon état chaque endroit	De perturber le comportement du groupe
Prévenir des absences et des retards pour les entraînements et matchs	De ne penser qu'à soi et d'oublier le reste de l'équipe
Aider au rangement du matériel à la fin de l'exercice, de la séance ...	De ne pas respecter les règles
Respecter les entraîneurs, dirigeants, partenaires, adversaires, arbitres et officiels	D'avoir un comportement dangereux et antisportif ...
Etre attentif aux consignes durant toute la séance	De consommer des substances illicites, sous peine de suspension, dans l'enceinte sportive, et lors de sorties effectuées sous la responsabilité du club.
Donner le meilleur de soi même en toute occasion	
Rester assis dans les tribunes si un match est en train de se dérouler et de ne pas jouer au basket à côté	
Rester assis sur le banc des joueurs afin d'être concentré sur le match et d'écouter les consignes du coach pendant son match	



CODE DE CONDUITE DU JOUEUR RCE



Je m'interdis tout acte inapproprié entraînant une faute technique, disqualifiante, pouvant conduire à l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

Pour chaque faute technique, disqualifiante, je me dois :

- De siffler un match de Jeune, ou d'officier à la table de marque tant que chronométrateur ou marqueur ou aide marqueur.
- De rembourser au club, tous les frais financiers, qu'il devra s'acquitter auprès du Comité ou de la Ligue, suite à mes fautes, suite à l'ouverture de procédure disciplinaire par la Commission Régionale ou Départementale de Discipline.

Tant que l'intégralité de ces frais n'est pas acquittée, je serai suspendu et ce, quelque soit les enjeux sportifs du moment.

Si les conditions précédentes ne sont pas respectées, le joueur risque d'être convoqué par le conseil de discipline.

Le joueur prendra davantage de plaisir à pratiquer si le plaisir est partagé avec tous

LA VIE DU CLUB

Je participe dans la mesure de mes possibilités à la vie du club (loto, calendriers, sponsors, soirée, etc.) car je fais partie d'une association et j'en suis membre.

Je viens encourager les équipes du RCE dans la mesure du possible, car, si j'apprécie que l'on vienne me voir et me supporter, je dois agir de même avec les autres.

Je supporte positivement les équipes du RCE, dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires.

Je n'oublie pas que je suis un exemple pour les plus jeunes, je dois donc avoir un comportement exemplaire, que ce soit par mes actes ou dans mes paroles.